

Qui puis-je appeler si j'ai des questions?

- Vous pouvez appeler n'importe quel bureau de santé publique et demander à parler à une infirmière au sujet des vaccins.
- Votre médecin de famille, infirmière praticienne, pharmacien ou l'infirmière de HealthLink BC peuvent également répondre à vos questions à ce sujet.

Est-ce que vous, ou votre famille, voyagerez de nouveau dans votre pays d'origine?

- Communiquez avec une clinique de voyage afin d'obtenir des conseils sur d'autres vaccins dont votre famille pourrait avoir besoin.
- Pour consulter une liste des cliniques de voyage en C.-B., visitez : www.immunizebc.ca/get-vaccinated/travel-vaccinations



**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
VISITEZ :**

ImmunizeBC.ca

Composez le 811

HealthLink BC offre un service de santé gratuit 24 heures sur 24.
Un traducteur est disponible au besoin.

First Nations Health: www.fnha.ca

Fraser Health: www.fraserhealth.ca

Island Health: www.viha.ca

Interior Health: www.interiorhealth.ca

Northern Health: www.northernhealth.ca

Vancouver Coastal Health: www.vch.ca

Notes personnelles :

Nom et n° de tél. de mon médecin de famille :

.....

.....

Nom et n° de tél. de mon bureau de santé publique :

.....

.....

.....

Vous venez de déménager ici?



Les vaccins de votre enfant sont-ils à jour?

Lisez ce dépliant pour en savoir plus :

- sur le dossier de vaccination de votre enfant;
- sur les vaccins dont votre enfant pourrait avoir besoin;
- sur l'endroit où aller pour être vacciné;
- sur la personne à appeler si vous avez des questions.

Faites vérifier le dossier de vaccination de votre enfant à un bureau de santé publique.

Protégez votre enfant en le faisant vacciner à temps.

Where can I get an immunization appointment for my child?

Pourquoi le dossier de mon enfant doit-il être vérifié?

- Pour voir les vaccins que votre enfant a reçus.
- Parce que les vaccins systématiques pour les enfants peuvent être différents dans votre pays ou votre province d'origine.
- Parce que tout vaccin systématique manquant sera recommandé et administré gratuitement à votre enfant.
- Une fois son dossier de vaccination vérifié, l'information est consignée dans le dossier de santé électronique de votre enfant. Vous pouvez demander une copie de son dossier à tout moment.

Que se passe-t-il si je n'ai pas de dossier de vaccination pour mon enfant?

- Essayez de vous faire envoyer le dossier de votre enfant de votre pays ou de votre province d'origine.
- Un enfant qui n'a ni dossier de vaccination ni preuve d'avoir contracté une maladie est considéré comme non vacciné et non protégé.
- Les vaccins manquants seront offerts pour assurer une meilleure protection de votre enfant.

Conservez le dossier de votre enfant dans un endroit sûr

- Assurez-vous que le dossier de vaccination de votre enfant est toujours à jour.
- Présentez le dossier de vaccination de votre enfant à chacune des visites que vous effectuez afin que votre fournisseur de soins puisse le mettre à jour.
- On pourrait vous demander de fournir le dossier de votre enfant quand vous l'inscrivez à la garderie, à l'école, au camp d'été, au collège ou à l'université.

En Colombie-Britannique, les vaccins systématiques gratuits protègent les enfants contre beaucoup de maladies :

- ✓ la diphtérie;
- ✓ l'*Haemophilus influenzae* de type b (Hib);
- ✓ l'hépatite B;
- ✓ le virus du papillome humain (VPH);
- ✓ la grippe (influenza);
- ✓ la méningococcie invasive;
- ✓ la pneumococcie invasive;
- ✓ la rougeole;
- ✓ les oreillons;
- ✓ la coqueluche;
- ✓ la poliomyélite;
- ✓ le rotavirus;
- ✓ la rubéole;
- ✓ le tétanos;
- ✓ la varicelle.

Qu'arrive-t-il si mon enfant n'a pas tous les vaccins recommandés?

- Votre enfant risque de développer une maladie grave pouvant même être mortelle. Ces dommages peuvent être évités en faisant vacciner votre enfant.
- Si une maladie infectieuse se déclare à son école ou à sa garderie, on pourrait demander que votre enfant reste à la maison jusqu'à ce que son retour soit sécuritaire.
- Votre enfant pourrait manquer plusieurs jours, voire plusieurs mois, d'école ou de garderie.

Qui donne la vaccination?

- ✓ Les infirmières en santé publique
- ✓ Les infirmières praticiennes
- ✓ Les médecins
- ✓ Les pharmaciens (pour les enfants de cinq ans et plus)

L'offre de services peut varier selon l'endroit en C.-B.

Appelez dès aujourd'hui pour prendre rendez-vous!

Utilisez notre outil de recherche pour trouver le bureau de santé publique le plus près de chez vous. Allez sur :

[ImmunizeBC.ca/finder](https://immunizebc.ca/finder)



**Protégez votre enfant en le faisant vacciner à temps.
Pour consulter le calendrier de vaccination actuel, visitez :
www.immunizebc.ca**